



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 030



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 31 octobre 2016



Présidente

Mme Marilyn Gladu

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 31 octobre 2016

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)): La séance est ouverte.

Nous sommes ravis d'accueillir aujourd'hui deux représentants du New Leaf Program: M. Harvey Bate, coprésident du conseil d'administration, et Mme Cathy Grant, directrice.

Nous étions censés recevoir une représentante de Babely Shades, mais malheureusement, pour cause de maladie, elle ne se joindra pas à nous.

Il s'agit de notre premier groupe de témoins de la journée. Nous allons commencer, comme d'habitude, par un exposé de 10 minutes de Cathy et Harvey, puis nous passerons aux questions.

La parole est à vous, Harvey.

M. Harvey Bate (coprésident du conseil d'administration, New Leaf Program): Nous sommes arrivés de la Nouvelle-Écosse ce matin. Nous représentons un organisme appelé New Leaf Opportunity for Men. Cathy et moi allons vous parler chacun à notre tour de l'organisme, de ce que nous faisons et des difficultés que nous affrontons.

Cathy va d'abord vous parler de notre philosophie et autres.

Mme Cathy Grant (directrice, New Leaf Program): À notre connaissance, New Leaf est le plus ancien programme d'intervention pour hommes au Canada. Nous avons ouvert nos portes en avril 1987. Fait très intéressant: M. Bob Whitman, qui a créé et dirigé le programme jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite il y a un an et demi, l'a fondé en ayant des discussions avec la collectivité. Il a reconnu qu'il y avait un manque sérieux. Le refuge pour femmes battues recevait plein de femmes différentes, ce qui était le but, mais les agresseurs étaient souvent les mêmes. Le personnel du refuge a compris que quelqu'un devait travailler avec les hommes, sinon le flux de victimes demeurerait constant. Bob a senti que c'est ce qu'il voulait faire.

Il a été très surpris qu'on lui répète à de nombreuses reprises que les hommes ne viendraient pas, qu'ils ne parleraient pas de leurs relations et qu'ils ne changeraient pas. Il n'acceptait pas ces affirmations parce qu'il avait foi en eux. Il croyait qu'au contraire, les hommes viendraient, qu'ils parleraient et qu'ils changeraient parce qu'au bout du compte, les hommes veulent des relations saines et exemptes de violence, mais ils ne savent pas comment s'y prendre.

Il a dû diriger le programme bénévolement pendant quatre ans, dans des sous-sols d'église, avant d'enfin recevoir du financement de base, avant de réussir à prouver, vraiment, que les hommes viendraient. Si vous le construisez, ils viendront.

Depuis ces débuts, nous avons évolué et nous offrons maintenant un programme incroyable. Je vais d'abord vous lire notre énoncé de mission:

Permettre aux hommes d'assumer la responsabilité de leurs comportements violents et entraîner un changement social afin d'éliminer le déséquilibre des pouvoirs sous-jacent. Fournir de l'appui aux hommes et les guider pour veiller à la transformation réelle et à long terme de leurs attitudes et de leurs comportements à l'égard des femmes, ainsi que de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

Notre mission est basée sur la philosophie féministe selon laquelle les femmes ont le droit de décider de leur vie et de vivre dans des relations libres de mauvais traitements. Ce sont les fondements du programme.

Nous faisons uniquement du travail de groupe. Nous nous assoyons en cercle parce qu'à notre sens, la violence familiale est un problème social. Nous travaillons beaucoup avec les gens; notre programme vise vraiment à appuyer les hommes et à les aider à apprendre comment parler à d'autres hommes de leurs relations et du rôle de parent de manière constructive.

Nous avons constaté que si on met à la disposition des hommes un endroit sûr où ils peuvent réellement parler, ils le font. Nous offrons deux groupes ouverts par semaine. Les hommes sont obligés de participer à au moins une rencontre, et ils peuvent choisir laquelle. Puisque nous fonctionnons de cette façon, nous n'avons pas de listes d'attente. Un homme pourrait nous appeler aujourd'hui et participer à une rencontre ce soir même, une fois que nous nous sommes entretenus avec lui, parce que nous reconnaissons qu'il est irrespectueux de faire attendre quelqu'un qui nous appelle en état de crise.

Habituellement, quand les hommes nous appellent, des choses négatives ce sont déjà produites. Ils sont souvent en état de crise. Ils ont peur et ils n'ont nulle part où aller; nous les acceptons donc sur-le-champ. Nous leur offrons des services de prévention de suicide, d'intervention en situation de crise ou d'assistance au besoin, mais surtout, nous les intégrons immédiatement au groupe pour qu'ils puissent discuter avec d'autres hommes qui ont vécu des situations très semblables et qui se trouvaient dans le même état qu'eux à leur arrivée.

Le programme est très efficace, et puisque les groupes sont ouverts, un homme qui en est à sa première visite se trouve dans la même pièce qu'un homme qui participe depuis des semaines, des mois ou même des années. Nous ne fixons pas de termes; nous demeurons un endroit sûr pour tout le monde. Une fois qu'ils ont participé au programme, tout ce qu'ils doivent faire, c'est nous appeler, se présenter et parler. Nous avons un client qui participe au programme depuis plus longtemps que j'y travaille, et je suis arrivée il y a 17 ans et demi.

Nous travaillons très fort pour que les hommes assument la responsabilité de leurs actions. Nous leur disons qu'ils ne sont pas entièrement responsables de tout ce qui ne fonctionne pas dans la relation, mais qu'ils doivent assumer l'entière responsabilité du rôle qu'ils y jouent.

Nous travaillons avec eux à long terme. Nous essayons de les faire participer pendant six à douze mois parce que le changement est un processus qui prend du temps. Quarante pour cent de nos clients ont été dirigés vers nous par les services de protection de l'enfance et 40 %, par les services correctionnels. Bon nombre de nos clients amènent leurs fils, leurs frères, leurs collègues et leurs amis; de plus en plus d'hommes viennent donc d'eux-mêmes. Nos activités comprennent aussi l'aiguillage auprès des partenaires, des séances d'information pour les femmes, des conférences de cas, des réunions de coordination pour les dossiers à risque élevé et la gestion des dossiers à risque élevé.

Quand Bob a lancé le programme, l'âge moyen des participants était de 45 ans. Aujourd'hui, la majorité de nos clients ont moins de 30 ans et même moins de 25 ans. C'est très excitant, car cela signifie qu'ils viennent à nous quand ils sont jeunes, avant d'avoir causé des dommages pendant des années à leur famille et à eux-mêmes. Pour de nombreuses raisons, cela nous donne espoir.

• (1535)

M. Harvey Bate: C'est une bonne transition vers le sujet que je veux aborder. Puisque nous tentons d'entraîner un changement social, nous essayons de faire de la prévention. Malheureusement, nous n'avons pas toujours le temps.

Un des programmes que nous venons de lancer est un projet pilote appelé « Changing Male Conversations », ou « Modifier les conversations masculines ». Il est financé par l'organisme Centraide du comté de Pictou plutôt que par nos fonds ordinaires. Il a été conçu pour faire participer les jeunes hommes à des discussions sur des sujets précis, des discussions nécessaires pour qu'ils adoptent des attitudes positives à l'égard des femmes et pour qu'ils aient de bonnes relations avec elles. Le but est de s'attaquer aux problèmes à l'échelle sociale, à une époque où la technologie et les médias sociaux donnent un accès illimité non seulement à l'information, mais aussi à des images et à des attitudes très troublantes par rapport aux femmes.

Nous en avons parlé avec des intervenants sociaux, nous avons compilé les recherches et nous avons conçu un programme d'une certaine durée destiné à un groupe de jeunes hommes. La collectivité a collaboré un peu.

De plus, nous nous sommes rendus dans les écoles et nous avons commencé à parler aux jeunes hommes dans un contexte social. Nous avons aussi intégré un processus d'évaluation. Notre objectif principal était d'avoir des échanges positifs avec les jeunes hommes, des discussions sur ce qui serait normalement des sujets de conversations de vestiaires, de « garçons qui se conduisent comme des garçons », dans le but de leur fournir des renseignements. Nous avons engagé une conversation avec eux. Nous avons choisi de travailler avec les élèves de la 7^e et de la 11^e année pendant un an.

Les sujets que nous avons abordés comprenaient le consentement, l'agression sexuelle, la violence sexuelle, le respect dans une relation saine, le développement de la dépendance à la pornographie, les conséquences de la dépendance, les répercussions de la violence intergénérationnelle, les raisons du caractère généralisé de la violence des hommes, les mesures qu'un homme peut prendre pour ne pas être violent et les façons dont un homme peut réagir à des situations violentes. Voilà la majorité des sujets abordés.

Jusqu'à maintenant, les réactions des jeunes sont phénoménales, et l'ouverture dont les élèves de la 7^e année ont fait preuve durant les conversations nous a stupéfaits. Nous sommes encore au milieu du projet.

Je vois que ma minute est écoulée; permettez-moi donc de dire que le financement est évidemment un de nos obstacles principaux.

La province paye le salaire de deux employés; toutefois, pour accomplir tout notre travail, nous devons diviser ces fonds pour payer trois employés à temps partiel afin d'avoir une personne supplémentaire qui s'occupe des groupes et de certaines autres tâches.

Un problème que nous avons actuellement, surtout relativement au système juridique, c'est que les procureurs de la Couronne, les avocats de l'aide juridique, les juges et les travailleurs des services correctionnels négocient souvent les plaidoyers des hommes qui agressent des femmes. Par exemple, ils déclarent que si l'homme participe, disons, à six séances du programme New Leaf, ils vont surseoir à la peine. Malheureusement, cela amoindrit notre travail. Nous croyons que le changement doit se faire à long terme; cela amoindrit donc le travail que nous pouvons faire avec les hommes pour apporter des changements significatifs.

Un autre élément, c'est que nous n'avons pas le temps de faire d'autres projets comme celui visant à modifier les conservations masculines. Nous estimons que la prévention est essentielle au changement; il faut donc des fonds et du temps.

L'autre chose que je voulais ajouter, c'est que nous avons maintenant un site Web. L'adresse est www.newleafpictoucounty.ca. Nous avons inclus « pictoucounty » parce que je pense qu'il y a maintenant une compagnie aérienne qui s'appelle NewLeaf et nous recevons trop de visites de personnes qui cherchaient des vols.

Des voix: Oh, oh!

M. Harvey Bate: Je pense que c'est tout le temps que j'avais.

• (1540)

La présidente: Oui, votre temps de parole est écoulé. Merci beaucoup.

Nous entamons notre première série de questions. Monsieur Fraser, vous avez sept minutes.

M. Sean Fraser (Nova-Centre, Lib.): Excellent.

Merci beaucoup, madame Grant, merci beaucoup, monsieur Bate, d'être ici aujourd'hui. Je suis originaire du comté de Pictou et je sais que vous accomplissez du bon travail là-bas. Je suis ravi que vous soyez ici pour permettre à notre groupe de profiter de votre expérience et de votre expertise comme nous entreprenons notre étude visant à prévenir la violence envers les jeunes femmes et les filles.

Mes premières questions porteront sur le programme « Changing Male Conversations » parce que cela ne fait pas partie de votre mandat de base. Un des points qui ont été soulevés dans des questions ou des témoignages précédents, c'est que souvent, les programmes conçus pour provoquer un changement de culture chez les jeunes hommes n'atteignent pas nécessairement les bonnes personnes; par exemple, les jeunes hommes qui viennent visionner une vidéo ou assister à une présentation sur un campus au sujet de la prévention de la violence ne sont pas ceux qui risquent personnellement d'être violents.

Avez-vous conçu le programme de façon à atteindre les groupes à risque?

Mme Cathy Grant: Nous pouvons peut-être répondre tous les deux.

Nous avons accès aux écoles parce que nous allons dans les écoles, conjointement avec la société Tearmann, depuis 14 ans. Le programme était financé par la Law Foundation. Nous donnions des présentations sur la violence familiale. Nous ne parlions pas vraiment de la violence dans les fréquentations, du harcèlement sexuel et d'autres sujets semblables. Nous avons donc déjà accès aux écoles et aux jeunes, et ils nous connaissaient; c'était donc logique que nous commencions par les écoles et les jeunes hommes...

M. Sean Fraser: Vous adressez-vous à toute la classe lorsque vous travaillez avec les élèves de la 7^e et de la 11^e année? L'application est-elle universelle?

Mme Cathy Grant: Nous avons choisi deux écoles parce que nous devons être réalistes: c'est tout ce que nous pouvions faire avec si peu de personnel. Nous avons discuté avec tous les élèves de 7^e année. Au départ, nous allions travailler avec les jeunes de 11^e année, mais ils hésitaient. Finalement, ce sont les élèves de 9^e année qui ont participé parce qu'ils étaient plus ouverts à l'idée de consacrer un certain temps au projet chaque semaine. Nous nous sommes rendus à l'école pendant 8 ou 10 semaines, je crois, seulement pour ce groupe. Nous allons y retourner cette année pour faire des évaluations et un suivi.

Par rapport aux groupes à risque, c'est tout ce que nous pouvions faire dans le cadre du projet pilote, et...

M. Sean Fraser: Vous avez mentionné les évaluations de suivi que vous comptez faire. Comment vous y prenez-vous pour évaluer les résultats d'un tel programme?

Mme Cathy Grant: Je pense qu'en ce moment, notre priorité est d'évaluer les jeunes hommes: « Le programme vous a-t-il été utile? Vous l'avez suivi l'an dernier. Vous avez eu tout l'été pour penser à ces questions, à vos attitudes envers les femmes, aux choix sains que vous faites pour vous-mêmes. Le programme a-t-il fait une différence, même durant l'été? »

Ce qui est intéressant, c'est que les filles ont fait, simultanément, des activités qui leur étaient réservées pendant que nous travaillions uniquement avec les garçons. L'effet sur les garçons était tel que les filles n'arrêtaient pas de tenter de découvrir ce qui se passait. Elles ont dit à Ron et à Don: « Vous devez faire une séance avec nous aussi. »

M. Sean Fraser: À votre avis, qu'est-ce qui permet d'obtenir l'adhésion des jeunes hommes? Je pose la question parce que je trouve difficile de susciter l'enthousiasme des jeunes hommes par rapport à ce sujet. Y a-t-il un aspect de votre programme qui crée cette culture d'adhésion?

M. Harvey Bate: Je pense que c'est en partie le doigté de la présentation.

New Leaf travaille à engager la conversation avec les hommes depuis près de 30 ans; c'est donc vraiment dans le style ou dans la façon de s'y prendre. Lorsqu'on réussit à lier la conversation, à susciter l'enthousiasme des jeunes hommes et à les faire parler, le sujet peut être presque n'importe quoi. On peut obtenir leur adhésion, mais c'est un travail qui est peu fait en groupe. En fait, de plus en plus de services offrent de moins en moins d'interventions de groupe.

M. Sean Fraser: Je vais changer d'optique et parler de vos programmes de base, puisque j'ai un temps de parole limité.

Vous avez remarqué que vos participants deviennent de plus en plus jeunes. Pensez-vous que le fait d'offrir le programme New Leaf à plus de personnes est utile pour empêcher de façon générale la violence dirigée contre les femmes? Pensez-vous qu'en prenant

contact avec ces hommes à 25 ans, vous allez les empêcher de s'adonner à un comportement violent pendant le reste de leur vie?

Mme Cathy Grant: Je sais que des adolescents de 14 ans diront: « Je ne peux pas changer maintenant. Je suis comme ça depuis toujours », et c'est drôle, car quand les hommes âgés de 30 ans le disent au groupe, les hommes âgés de 50 ans rient d'eux, et lorsque les hommes de 50 ans le disent au groupe, c'est au tour des hommes âgés de 70 ans de rire d'eux, car c'est drôle, qu'importe l'âge.

Lorsque les hommes le comprennent, surtout les hommes plus âgés qui tentent de rétablir des liens avec les enfants qu'ils ont violentés de diverses façons pendant toute leur vie commune, quand ils voient ces jeunes hommes arriver, l'une des premières choses qu'ils leur disent c'est: « Je suis heureux que tu sois là maintenant, parce que si moi, j'étais venu à ton âge, j'aurais eu une vie heureuse, j'aurais encore des relations avec mes enfants, et je serais probablement encore avec leur mère. »

• (1545)

M. Sean Fraser: Pour terminer, je vais vous demander de nous fournir vos meilleures recommandations.

J'aimerais vous dire, afin que vous compreniez le processus, qu'après que nous aurons recueilli tous les témoignages, nous allons nous réunir et proposer des recommandations, que le gouvernement mettra en oeuvre ou non. Si nous recommandons au gouvernement de soutenir au mieux votre travail visant à réduire ou à prévenir la violence dirigée contre les femmes et les filles, ou encore à aider les hommes violents à changer leur comportement, que devrions-nous recommander précisément?

M. Harvey Bate: Ce n'est pas suffisant de punir ou d'emprisonner ces hommes. Pour apporter un changement réel, il faut travailler avec ce groupe d'hommes.

Notre pays ne compte pas beaucoup de programmes d'intervention auprès des hommes. Nous avons beaucoup plus de services destinés aux victimes. Nous pouvons continuer à aider les victimes, mais cela n'empêchera pas les hommes de se comporter de la sorte, et il nous faut donc plus de services pour les hommes. Si ce service doit être obligatoire, soit.

Comme nous l'avons dit, l'une des difficultés, c'est que le changement doit être véritable. On ne peut pas faire participer un homme qui est violent depuis 20 ans à six séances de gestion de la colère et s'attendre à ce qu'il arrête comme ça, n'est-ce pas?

Je travaille dans le domaine de la protection de l'enfance, et nous savons que le récidivisme est une certitude pour ce qui est de la violence conjugale. S'il y a de la violence une fois, vous savez qu'il y en aura une, deux, trois, quatre ou cinq fois. Il faut que ce soit des changements véritables. Ce serait ma seule recommandation.

M. Sean Fraser: Merci beaucoup.

La présidente: C'est excellent.

C'est au tour maintenant de ma collègue, Mme Vecchio, qui dispose de sept minutes.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Merci beaucoup. Merci d'être venus aujourd'hui.

Nous avons un programme qui s'appelle Changing Ways à London, en Ontario. C'est un programme particulier qui oeuvre auprès de certains élèves, dont des jeunes garçons qui se sont mal comportés envers de jeunes filles.

Quels sont certains des facteurs clés? Bien souvent, les gens diront que les enfants ont grandi dans un foyer violent et qu'ils ne connaissent que la violence, que c'est un phénomène qui se reproduit.

Pensez-vous que c'est toujours le cas? Quels sont certains des facteurs déclencheurs? Que pensez-vous engendre cette violence? Est-ce parce que ces enfants ont été élevés dans un foyer où la violence était normale? Y a-t-il des facteurs que vous constatez dont nous devrions prendre connaissance, en tant que jeunes mères et épouses, afin que nous puissions renseigner les femmes?

Mme Cathy Grant: Nous sommes tous socialisés par les vidéoclips, qui sont partout. Je crois que nous voyons tant de jeunes hommes parce que c'est la génération qui a grandi dans l'omniprésence des jeux vidéo et de l'accès à Internet. Je ne sais pas où les jeunes personnes pourraient obtenir des renseignements utiles et en parler.

À cela s'ajoute le sentiment chez les hommes que tout leur est dû. Lorsque Bob a tenté de mettre sur pied le programme, les gens lui ont dit que les hommes ne participeraient pas, parce que les hommes ne sont pas censés faire ce genre de chose.

Je crois qu'il faut revenir sur la socialisation qui montre que lorsque je me fâche, je crie et je sors de mes gonds, les gens font ce que je veux. Il y a également le sentiment immédiat: « Bonté divine, c'était inattendu. Je crois que je vais encore essayer ça la prochaine fois que je veux que tu fasses quelque chose. » Je ne crois pas qu'il y ait une seule raison, il y a de nombreuses raisons.

● (1550)

M. Harvey Bate: Ma perspective est un peu différente, en raison de ma carrière. Nous savons maintenant que le fait d'être témoin de la violence familiale a une énorme incidence sur les enfants. Cela se rapproche du syndrome d'alcoolisation foetale. Nous savons qu'il y a une incidence sur la quantité de sérotonine dans le cerveau. La sérotonine grille essentiellement les cellules du cerveau en raison de la réaction constante, chez les enfants, d'attaque-fuite.

Les enfants sont impuissants et ne peuvent pas arrêter cette réaction. Ces enfants ont tendance à être plus violents en grandissant s'ils sont déjà socialisés dans une communauté violente. On voit comment cette chose fait boule de neige.

Mme Karen Vecchio: C'est horrible.

Sean a dit qu'il existe des indicateurs et des mesures possibles. Quel est le taux de réussite chez les gens qui ont participé à votre programme? Trouvez-vous que de nombreux hommes reviennent en disant qu'ils en ont encore besoin? Est-ce que les gens disent que le programme est formidable mais qu'il se retrouve encore une fois dans une situation violente, et ils reviennent chercher de l'aide? Voyez-vous souvent ce genre de scénario? Existe-t-il une façon de le mesurer?

Mme Cathy Grant: Nous n'avons pas le personnel nécessaire pour faire un suivi. Nous manquons cruellement d'effectifs.

Nous sommes reconnaissants lorsque les clients nous disent qu'il y a quelque chose qui ne va pas ou encore qu'ils vont très mal et qu'ils savent qu'ils iront mieux lorsqu'ils participeront à notre programme, et ils nous reviennent. Nous le percevons comme une réussite. Une réussite, c'est une relation qui prend fin en toute sécurité. Une réussite, c'est lorsque le conjoint estime qu'il occupe maintenant un rôle sain dans la famille.

Il existait tant de différentes façons d'évaluer la réussite que nous ne sommes pas bien placés pour le dire, puisque nous ne sommes pas les personnes qui subissent directement les choix du conjoint.

M. Harvey Bate: J'ai l'avantage d'être un client du programme New Leaf dans le cadre de mon travail quotidien à la protection de l'enfance. Nous savons que le programme peut apporter des changements profonds dans la vie des familles. Lorsque les hommes participent au programme, ils ne nous reviennent pas habituellement. S'ils refusent d'y participer, il est probable que nous allons les revoir, ou ils vont chercher un autre service.

Toutefois, les hommes qui participent au programme New Leaf pendant une période de six mois sont normalement là parce qu'ils veulent y être. Ils comprennent le problème et les choses commencent à évoluer. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ne vont pas connaître des difficultés, mais c'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis joint au programme New Leaf: j'ai constaté la réussite du programme et je voulais y apporter mon soutien.

Mme Karen Vecchio: Tout à fait.

Quels sont certains des modes d'éducation que vous utilisez lorsque vous communiquez avec des hommes qui ont été violents envers les femmes dans le passé?

Mme Cathy Grant: Nous nous assoyons dans un cercle et nous leur parlons tout simplement. Ce n'est pas sorcier. Nous parlons de leurs relations, de l'éducation des enfants, et non pas de physique thermonucléaire. Nous sommes honnêtes avec eux et nous les mettons au défi. Les autres hommes dans le groupe, parce qu'il y a aussi des hommes qui ont une certaine expérience et qui adhèrent aux principes du programme, se parlent entre eux. Parfois, les groupes les plus performants sont ceux dans lesquels les hommes se parlent entre eux et nous les observons tout simplement. C'est très beau à voir.

Nous avons des tableaux de papier pour les gens qui sont visuels. Nous organisons des discussions. Lorsque nous parlons de l'éducation des enfants, je leur donne des brochures à rapporter à la maison. Nous n'utilisons pas beaucoup de documents dans le programme principal, en raison du manque d'effectifs. Cela a toujours été un problème.

Compte tenu de la charge de travail attribuable aux politiques pro-arrestation, et de toutes les lois différentes qui ont été modifiées, en plus des cas à risque élevé et de la nécessité de collaborer avec toutes les parties intéressées, chaque dossier devient plus complexe et génère plus de travail. Nos effectifs restent les mêmes, mais le nombre de dossiers va en croissant. Nous avons comme mission principale de travailler auprès des hommes, et dans la mesure du possible, auprès de jeunes hommes.

Mme Karen Vecchio: C'est formidable.

Harvey, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Harvey Bate: Je crois qu'on leur demande de rendre des comptes, plus peut-être que dans d'autres programmes, c'est plus personnel.

Le groupe leur dit: « Mon gars, tu ne peux pas fuir, tu dois... » Le programme New Leaf réussit très bien à établir des liens avec d'autres fournisseurs de service. Nous n'en avons pas parlé dans l'exposé, faute de temps, mais les responsables du programme se réunissent constamment avec la protection de l'enfance...

La présidente: Je suis désolée; votre temps de parole est échu.

Au tour maintenant de Mme Malcolmson, pendant sept minutes.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci, madame la présidente.

Je demanderai au témoin de terminer sa phrase, et ensuite je vais poser mes questions.

•(1555)

M. Harvey Bate: Merci. Nous y allons y arriver.

Effectivement, les responsables du programme communiquent avec le service de probation pour s'assurer que les hommes respectent les conditions imposées. Ils prennent contact avec le service de protection de l'enfance. Ils nous tiennent au courant. Ils nous donnent des renseignements en temps réel au sujet des hommes, et ensuite nous n'aurons pas peur de leur poser des questions sur les choses qui se passent dans leur vie. Je crois que c'est l'un des facteurs qui rend le programme tellement efficace.

Mme Sheila Malcolmson: Le programme New Leaf de la côte Est du pays que vous décrivez me semble très semblable à un programme qui existe sur la côte Ouest, dans ma circonscription, à Nanaimo, en Colombie-Britannique. C'est une ville d'environ 100 000 habitants.

La Haven Society, au cours de la dernière année, a fait savoir que c'est dans les premières 24 heures qui suivent le départ d'une femme d'une relation violente, que le conjoint, car c'est presque toujours la femme qui quitte l'homme, se montre particulièrement réceptif à l'intervention, afin de changer sa façon de faire et de trouver un moyen de se réconcilier. Puisque les femmes retournent si souvent à une relation violente, le personnel de Haven oeuvre pour rendre le retour des femmes aussi sûr que possible. Mes connaissances remontent à une conversation que j'ai eue il y a un an, donc il se peut que certaines de ces pratiques aient changé.

J'aimerais savoir si ce que je vous décris vous est familier et si vous avez des observations là-dessus. Lorsque les employés de ce refuge créent un plan de départ pour la femme afin qu'elle et ses enfants puissent venir au refuge en toute sécurité, elle laisse chez elle une petite carte. La carte dit: « Tu peux communiquer avec moi par personne interposée à ce numéro de téléphone. S'il te plaît communique avec moi en passant par cette personne dans les prochaines 24 heures. J'aimerais te parler des raisons pour lesquelles je suis partie. J'aimerais te l'expliquer, et j'aimerais trouver une façon de rendre la vie sûre pour nous et pour nos enfants. »

Ainsi, les hommes viennent à ce qui était un refuge des femmes. En fait, ils ne s'y rendent pas physiquement, mais ils participent au processus. Je sais que les refuges pour femmes de tout le pays manquent cruellement de ressources, mais s'il est possible de cultiver des relations sûres et respectueuses chez les hommes, on a l'espoir en bout de ligne de réduire la charge de travail avec le temps.

Le programme s'appelle « Les hommes choisissent le respect ». Les hommes, comme vous l'avez dit, doivent choisir d'y participer, mais ils doivent être motivés. Ils espèrent pouvoir garder leur famille ensemble, ou sauront au moins qu'ils auront essayé.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez et si cela ressemble à certains des programmes dont vous avez entendu parler.

Je sais que sur la côte Ouest, le plus gros problème, c'est le financement. Vous avez dit la même chose, que le manque de personnel est votre obstacle le plus grand. Quelles sont les contraintes qui vous empêchent d'offrir le genre de programme holistique qui aiderait toutes les familles au final?

Mme Cathy Grant: Nous n'avons pas comme seul problème le manque de personnel. Notre financement n'a pas augmenté depuis 29 ans. Nous recevons le même budget pendant toutes ces années.

En ce qui concerne ce dont vous avez parlé, je connais notre programme et je peux en parler fort de mes connaissances. Nous ne cherchons pas à garder les familles ensemble. Si c'est bien cela ce qui se produit, tant mieux, mais parfois le tort fait est trop grand. Si un

homme nous arrive en pensant que nous l'aiderons à récupérer sa famille, il faudrait régler tout un autre ensemble de problèmes avec lui. C'est à lui de réfléchir et de reconnaître que son comportement a été son choix. Voilà la différence qui distingue notre programme. Nous ne cherchons pas à garder les familles ensemble. Nous voulons que les gens réfléchissent, se tiennent responsables et ensuite avancent d'une façon positive.

Nous collaborons de près avec le refuge des femmes. Nous organisons ensemble des séances d'information destinées aux femmes. Nous discutons de la participation des hommes au programme et de leur absence. Nous reconnaissons que la femme doit souvent prendre des décisions très difficiles. Plus la femme disposera de renseignements justes, plus les décisions qu'elle prendra seront sûres.

Notre programme met l'accent sur la sécurité. C'est notre ligne de conduite. Une fois que la sécurité est établie et que les gens obtiennent les services dont ils ont besoin, ils peuvent avancer, et nous les appuyons dans leurs choix en ce qui concerne leur famille.

•(1600)

Mme Sheila Malcolmson: Merci des précisions.

Je me suis mal exprimée. Le programme que j'ai décrit ne vise pas la réunification de la famille. Il porte sur la sécurité de la famille, quelle que soit la façon dont cela se présente.

M. Harvey Bate: Le programme New Leaf peut être un programme à participation volontaire. Certains des hommes sont obligés d'y participer par le service de protection de l'enfance et/ou le service de probation. Le programme New Leaf réussit particulièrement bien dans le cas des hommes récalcitrants. Nous ne sommes pas tout simplement tenus de supporter la présence d'un homme qui ne veut pas y être. Nous pouvons travailler avec lui et apporter un changement positif avec le temps. Il nous faut tout simplement du temps pour le faire.

Mme Sheila Malcolmson: Vous avez dit le service de probation ou...? Quel était le deuxième service?

M. Harvey Bate: Le service de protection de l'enfance.

Mme Sheila Malcolmson: Protection de l'enfance.

M. Harvey Bate: Ces services leur disent essentiellement: « Si vous n'y allez pas... »

Mme Sheila Malcolmson: Si on augmentait votre financement de base, qu'aimeriez-vous recevoir? Que pourriez-vous faire de plus?

Mme Cathy Grant: Nous pourrions travailler beaucoup plus auprès des jeunes.

La Law Foundation nous avait donné une subvention pour ce travail, mais ces fonds sont épuisés. C'est le seul travail de prévention que nous faisons, et nous continuons à chercher des façons de poursuivre nos efforts.

J'ai conçu et mis en oeuvre un programme d'éducation des enfants il y a quelques années, lorsque nous avons reçu des fonds. Il existe de nombreux programmes formidables dans le domaine, mais celui-ci reposait sur la prémisse que la famille avait été violentée. Les autres programmes ont comme présomption que le foyer est un endroit sûr.

Les hommes devaient arrêter de minimiser leurs actions et de nier leurs problèmes avec leurs partenaires, car nous les acceptions comme participants au programme d'éducation des enfants afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs enfants. Les hommes se présentaient une heure plus tôt que prévu. Le groupe se réunissait pendant deux heures, et je les renvoyais chez eux une heure après que le groupe aurait dû quitter, en leur disant que je devais rentrer chez moi pour voir mes enfants.

Bon nombre d'entre eux ont pleuré lors de la dernière rencontre, et je leur ai dit que je ne parlais pas, qu'ils pouvaient toujours venir voir le groupe et me poser des questions. Le programme a eu des répercussions énormes sur ces hommes, parce qu'ils étaient maintenant en mesure de participer aux discussions avec la mère de leurs enfants, qu'ils soient toujours en couple ou non, et comprendre ce qu'elles leur racontaient. Nous communiquions également avec les femmes et leur transmettions les mêmes renseignements qu'aux hommes, afin que les hommes ne puissent pas utiliser ces renseignements pour miner les femmes ou saborder leurs efforts, car c'est toujours un problème. Ces relations ont été malsaines et...

La présidente: Je suis désolée. Votre temps est échu.

Passons maintenant à Mme Vandenberg, qui dispose de sept minutes.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Si vous voulez terminer votre phrase, allez-y.

Mme Cathy Grant: D'accord. Nous avons reçu des fonds pour ce programme pour la dernière fois en 2002. J'ai toujours les documents et je saisis chaque occasion qui se présente pour m'adresser au groupe et leur parler des enfants et du développement des enfants et de ce type de choses, mais il est très difficile, lorsque c'est un groupe ouvert d'hommes qui arrivent et qui partent, d'avoir une approche uniforme.

Le programme New Leaf pourrait s'agrandir dans de nombreux domaines.

M. Harvey Bate: Nous espérons élaborer un manuel dans le cadre du programme Changing Male Conversations. Grâce à ce changement, le programme pourrait être offert dans toutes les écoles, mais évidemment pas par l'entremise du programme New Leaf. Cependant, si nous avions du financement supplémentaire, nous pourrions à tout le moins l'offrir là où c'est possible.

Il y a environ six mois, l'un de nos employés de longue date, Ron Kelly — pas celui que Cathy a mentionné — a pris sa retraite. Il a réduit ses heures de travail. À l'occasion, nous recevions des appels d'écoles pour travailler individuellement avec de jeunes hommes à titre préventif. Il a dit qu'il serait obligé de réduire le nombre de jeunes hommes avec qui il travaille, alors il est passé à 25 jeunes hommes.

Nous avons réduit le nombre, mais nous faisons encore ce type de travail. Nous avons cinq, six ou sept jeunes hommes qui éprouvent des problèmes de gestion de la colère et qui ont eu des problèmes avec des jeunes femmes dans les écoles. Nous travaillons avec eux individuellement car personne d'autre peut le faire ou ne le fera.

Nous pourrions faire beaucoup plus si nous avions plus de financement et plus de personnel.

Mme Anita Vandenberg: Quelles sont les sources de financement?

M. Harvey Bate: Le programme CMC est financé par une subvention versée par Centraide dans le comté de Pictou. C'est un

financement sur deux ans. C'est pour une durée limitée. Ce financement prendra fin.

Nous avons deux employés et un petit budget du gouvernement provincial pour les fournitures de bureau et le loyer. C'est le même budget depuis le début.

Nous recevions autrefois des dons. Il y avait un groupe d'avocats — que nous appelions, l'argent de la loi, l'argent des avocats?

• (1605)

Mme Cathy Grant: Ces dons provenaient de la Fondation du droit.

M. Harvey Bate: Oui, la Fondation du droit nous versait chaque année des sommes d'argent importantes dans le passé pour que nous puissions accomplir une partie de notre travail, mais cette source de financement est disparue également. Notre seule source de vrai financement provient de la province.

Mme Anita Vandenberg: Merci beaucoup de votre observation.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour le travail que vous faites, car un grand nombre de personnes qui ont comparu devant nous dans le cadre de cette étude parlent de stratégies sur la façon dont les femmes et les filles peuvent se protéger, notamment en évitant d'aller en ligne ou de faire certaines choses qui sont très risquées. L'idée d'éduquer les filles et les femmes sur la façon d'éviter les préjugés plutôt que d'éduquer les hommes à ne pas causer des préjugés est, à mon avis, une excellente approche.

Je suis très intéressée par une chose que vous avez dite, à savoir que lorsque les hommes s'adressent à vous, ils sont en crise, et vous faites de la prévention du suicide.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Ce n'est généralement pas ce à quoi nous pensons. Nous pensons davantage que les hommes qui se manifestent sont plus résistants, ce qui nous ramène peut-être à votre observation initiale sur les hommes qui ne s'adressent pas à vous. Ceux qui sont en crise et qui s'adressent à vous le font-ils sur une base volontaire? Comment intervenez-vous exactement dans ces cas-là?

Mme Cathy Grant: Les hommes en crise qui font appel à vous viennent de partout. Ils viennent peut-être d'être arrêtés et libérés de prison, ou ils sortent du tribunal et leur nom est mentionné sans arrêt à la radio. Ils ne sont pas autorisés à retourner à la maison. Ils ne peuvent pas aller chercher leurs outils. Ils ne peuvent pas voir leurs enfants. Ils sont en crise.

Lorsqu'une relation prend fin pour une raison ou une autre, ou lorsqu'un incident très fâcheux et terrible survient, qu'il y ait eu de la violence physique ou non, nous sommes très bons pour faire du mal à l'autre avec nos propos, entre autres. Ces hommes sont gênés, horrifiés, mal à l'aise, fâchés, mêlés, peïnés; ils ont l'impression d'avoir tout perdu.

Pour tous ceux qui se présentent à notre programme, nous sommes prêts à consacrer tout le temps qu'il faut pour les écouter, discuter avec eux et vérifier les ressources qu'ils ont. Malheureusement, notre étage de services de santé mentale a fermé ses portes, alors le programme ne dispose plus de ces ressources. Nous transférons souvent les hommes de la salle d'entrevue directement au troisième étage où ils pouvaient obtenir l'aide immédiate dont ils avaient besoin en matière de santé mentale.

Je pense que c'est en grande partie le fait qu'ils savent que quelqu'un les écoutera pour qu'ils n'aient pas à continuer à se défendre. Quelqu'un les écoute enfin.

Ils peuvent nous téléphoner. Nous mènerons une entrevue avec nos clients qui sont en crise. Ils voient et entendent très tôt que nous nous soucions vraiment d'eux, et ils reconnaissent que les hommes dans le groupe le savent également. Tous ceux qui se présentent comptent pour nous, et nous le leur faisons sentir de bien des façons différentes. Pour un grand nombre d'entre nous, c'est tout ce dont nous avons besoin. Parfois, je dirai même, « Je vais croire en vous jusqu'à ce que vous soyez assez fort pour croire en vous-même », ce qui les aide grandement lorsqu'ils voient que vous pensez ce que vous dites.

Mme Anita Vandenbeld: Vous avez mentionné que six séances imposées par un tribunal, par exemple, ce n'est pas vraiment suffisant pour apporter des changements profonds. Pendant combien de temps une personne ordinaire fait-elle appel à votre programme? Vous avez mentionné qu'il y a un homme qui est resté pendant 17 ans ou plus, mais les hommes ont recours au programme pendant combien de temps en moyenne?

Mme Cathy Grant: Nous demandons qu'ils restent pendant un minimum de six mois. La période moyenne est probablement de 12 à 18 mois pour les hommes qui continuent de venir après qu'un organisme leur ait dit qu'ils n'ont plus besoin de le faire.

Mme Anita Vandenbeld: Il y a une période imposée par la cour, et habituellement...

Mme Cathy Grant: Souvent, oui.

Mme Anita Vandenbeld: ... et puis ils restent plus longtemps. Votre programme est de toute évidence bénéfique pour eux, et ils le perçoivent.

Mme Cathy Grant: Parfois, l'avantage est qu'ils voient qu'ils peuvent faire leur part en retour. Ils peuvent venir en aide à ces hommes qui arrivent à notre programme. Ils peuvent dire, « J'étais dans la même situation que vous il y a de cela huit mois, et je suis vraiment content que vous ayez trouvé cet endroit ». Cette intervention de leur part aide grandement.

Mme Anita Vandenbeld: Y a-t-il des leçons ou des pratiques, d'après votre expérience, que vous aimeriez nous présenter, sur lesquelles nous pourrions nous appuyer?

• (1610)

Mme Cathy Grant: Les hommes doivent être tenus responsables de leurs actes. Les ordonnances de probation semblent être à nouveau réduites à six mois. C'était leur durée lorsque je me suis jointe à ce programme il y a de cela 17 ans et demi. Quelques-uns des hommes arrivent dans le groupe et disent, « Même les tribunaux savent que c'est complètement absurde, car ils ne m'ont donné que six mois ».

La présidente: Merci. C'est tout le temps que vous aviez.

Nous allons maintenant entendre Mme Harder pour cinq minutes.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Merci beaucoup à chacun de vous d'être ici aujourd'hui et de nous avoir accordé de votre temps. Je sais que votre temps est précieux.

Plus particulièrement, je veux reconnaître le fait que vous faites tous un travail remarquable. Merci du travail que vous accomplissez pour faire du Canada un pays meilleur. Plus particulièrement lorsque vous parlez de vos employés, des ressources à votre disposition et de la façon dont vous gérez ces ressources, vous vous en tirez très bien. Je pense que ce travail doit être salué, alors félicitations.

Ma première question s'adresse à vous, Harvey. Vous êtes celui qui avez soulevé ce point, mais je vous invite tous les deux à répondre à ma question. Quelle est l'incidence que la pornographie et

d'autres images ou les médias ont sur les perceptions que les hommes, voire les jeunes garçons, ont à l'égard des femmes?

J'ai fait quelques recherches sur l'incidence de la pornographie. J'ai examiné des études qui ont été réalisées et qui remontent aux années 1980 et 1970, mais rien n'a été fait d'un point de vue gouvernemental pour régler ces problèmes. Ma question comporte quelques volets, et nous devons y répondre rapidement car je dispose de peu de temps.

Premièrement, d'après vous, quelle incidence la pornographie et les images intimes ont-elles sur les jeunes hommes et les garçons? Deuxièmement, que pouvons-nous y faire?

M. Harvey Bate: L'incidence qu'elles ont, c'est qu'ils véhiculent un très mauvais message aux jeunes garçons sur ce qu'est une relation normale. Ils s'engagent dans des relations à l'adolescence en ayant de nombreuses attentes qui ne sont pas saines pour eux ou pour les jeunes femmes. Cela se produit à différents niveaux, et si c'est sur une période suffisamment longue, les adolescents deviennent accros à la pornographie. Ils ne peuvent plus par la suite avoir de relations régulières et normales avec des femmes parce qu'elles ne sont pas les mêmes que celles qu'ils voient à l'écran. C'est quelques-unes des répercussions.

Je pense que le mieux que nous puissions faire — et c'est en quelque sorte ce que nous cherchons à faire avec le programme Changing Male Conversations —, c'est d'aller de l'avant et d'essayer de les aider à comprendre qu'ils doivent cesser de regarder de la pornographie, ou à tout le moins, ils devraient comprendre ce qu'ils regardent et savoir que ce n'est pas réel et en discuter. C'est ce que le programme CMC cherche à faire.

C'est davantage un changement social. Nous voulons amener les jeunes hommes à discuter du fait d'être des hommes et d'accepter de ne pas être violents ou agressifs. L'élimination de ce stéréotype est ce que le programme CMC cherche vraiment à faire.

Mme Rachael Harder: C'est pour leur donner des choix.

M. Harvey Bate: Oui. Si nous avons plus de financement, ce pourrait être un sujet abordé dans les écoles, au besoin. Quoi qu'il en soit, c'est la direction que nous prenons.

Mme Rachael Harder: C'est intéressant.

Permettez-moi d'intervenir brièvement. Vous avez utilisé l'expression « les hommes demeureront des hommes », si bien que vous dites essentiellement que nous les aidons à définir ce que signifie d'être un homme, si je vous ai bien compris. De nos jours, lorsque nous ne sommes même pas certains qu'il n'y a que des hommes et des femmes et que nous voulons redéfinir les sexes, comment pouvez-vous apprendre aux hommes à agir comme des hommes? Leur apprenez-vous à devenir des hommes adultes?

M. Harvey Bate: Eh bien, non. Ce que vous faites vraiment, c'est d'entretenir des relations saines, et c'est ce sur quoi le programme CMC se concentre. Je pense que ce que j'ai dit, c'est que « les garçons se conduisent comme des garçons ».

Mme Rachael Harder: C'est peut-être ce que vous avez dit. Désolée.

M. Harvey Bate: C'est l'idée que les « garçons se conduisent comme des garçons » dans le vestiaire. C'est un vieil exemple de stéréotype que j'utilisais pour discuter des questions de socialisation et de la façon dont les jeunes hommes ou les garçons sont pardonnés pour certains propos qu'ils ont tenus ou de la façon dont leur comportement est accepté parce que ce sont des garçons. Ce n'est plus acceptable, et nous essayons de changer ce stéréotype. Nous leur apprenons à entretenir des relations saines, et pas vraiment à se conduire comme des hommes.

Mme Rachael Harder: C'est bien. Merci.

En ce qui concerne l'accès à du matériel pornographique et à d'autres images intimes, que diriez-vous au sujet de la surveillance et du contrôle des médias?

M. Harvey Bate: Je pense que les parents doivent commencer à limiter ce que leurs enfants peuvent voir sur Internet. Sans ces restrictions, ils consulteront des sites. Les enfants seront toujours des enfants. Les adolescents qui n'ont pas de structure s'attireront des ennuis plus tard. Je travaille dans le secteur de l'aide à l'enfance depuis 28 ans, et je peux vous le confirmer. Il faut une structure.

Il faut peut-être des programmes pour éduquer les parents sur la façon de mieux surveiller leurs enfants. Je ne suis pas certain. Nous ne sommes pas rendus aussi loin avec le programme CMC, mais nous savons que les jeunes ont certainement accès à ces sites, et cet accès est soulevé dans les conversations dans les écoles tous les jours, alors nous devons nous attaquer à ce problème.

• (1615)

Mme Rachael Harder: Merci beaucoup.

La présidente: Nous allons maintenant passer à M. Fraser, pour cinq minutes.

M. Sean Fraser: C'est formidable que nous ayons une deuxième chance de prendre la parole. Je pense que je vais reprendre là où nous étions rendus la dernière fois que j'ai pris la parole.

Vous avez mentionné que les poursuites criminelles en soi ne constituent pas une façon saine de gérer ce genre de problème social. Avez-vous déjà adopté un type quelconque d'approche de justice réparatrice ou de mesure en dehors du cadre criminel où vous avez peut-être travaillé en partenariat pour aider une victime à obtenir justice et ou aider à réformer une personne dans le système de justice?

Mme Cathy Grant: Nous recevons des demandes de la Société John Howard concernant la justice réparatrice. Nous n'avons pas encore rencontré des représentants. Je pense que cela revient à la reddition de comptes et au fait que nous examinons la possibilité de travailler avec eux à plus long terme.

Je ne le sais pas. J'imagine que d'une certaine façon, c'est semblable à ce dont Harvey parlait plus tôt, notamment de donner aux gens des choix qu'ils ignoraient avoir en ce qui concerne ce qu'ils veulent. Nous n'avons pas encore entamé les discussions avec la Société John Howard. Nous avons de bonnes relations de travail avec elle pour travailler avec les jeunes hommes. Je suis préoccupée par la tendance selon laquelle ces jeunes hommes qui sont accusés de violence familiale sont dirigés vers la justice réparatrice plutôt que d'être tenus responsables de leurs actes.

M. Harvey Bate: L'élément clé, c'est qu'ils sont dirigés vers ce processus sans faire le travail.

Mme Cathy Grant: Il n'y a pas de consultations avec nous et avec les refuges pour femmes. Les tribunaux viennent juste d'adopter cette approche, et ma foi, je ne comprends pas.

M. Sean Fraser: Nous avons reçu un témoin dont les déclarations m'ont frappé, et son témoignage me semblait presque contraire à la logique au début, mais des éléments d'information ont été répétés. Elle faisait valoir qu'il devrait y avoir, du point de vue des victimes, différentes filières de justice qui devraient être axées sur les victimes. Si vous choisissez la justice pénale, c'est formidable, tant mieux pour vous, mais la perception de la justice pour différentes personnes ne s'arrête pas là.

Elle a dit que lorsqu'on passe par les diverses étapes du processus de justice pénale, on salit essentiellement la réputation de la victime, ce qui amène l'auteur du crime à nier à tout prix l'acte répréhensible qu'il a commis. J'ai l'impression que vous avez adopté l'approche complètement opposée en ce qui concerne l'auteur du crime pour qu'il admette qu'il a mal agi avant de pouvoir espérer des changements. Est-ce juste?

Mme Cathy Grant: Nous travaillons avec les personnes. Nous ne prenons pas de position absolue à bien des égards. C'est comme si la société tentait d'éviter aux gens d'assumer la responsabilité de leurs choix. Nous constatons que lorsque quelqu'un choisit de ne pas assumer sa responsabilité, les deux parties impliquées dans le conflit familial en pâtissent. Comment peut-on surmonter le fait que la personne qui vous a violée dit « Non, je n'ai rien fait. Prouve-le. »

Il faut que les gens assument une certaine responsabilité, que l'affaire soit portée devant les tribunaux ou non. Il n'est pas nécessaire que l'agresseur soit traduit en justice, mais à un moment donné, il doit admettre ses torts et exprimer des regrets. C'est à partir de là que des changements à long terme importants s'opèrent.

M. Sean Fraser: Pour en revenir à vos programmes offerts dans les écoles, je pense que Harvey a indiqué que vous tenez environ 25 rencontres individuelles avec des jeunes d'âge scolaire...

M. Harvey Bate: C'est Ron qui les a rencontrés.

M. Sean Fraser: D'accord.

M. Harvey Bate: Nous avons réduit ce nombre depuis, mais...

M. Sean Fraser: Comment ces jeunes sont-ils venus à rencontrer votre organisation? Il me semble que vous ayez affirmé qu'il s'agissait peut-être de ceux qui éprouvaient des problèmes de gestion de la colère ou qui avaient d'autres motifs d'être là, outre le fait qu'ils étaient en classe ce jour-là.

• (1620)

M. Harvey Bate: Très souvent, c'est un conseiller pédagogique ou un directeur d'école qui nous appelle pour nous indiquer qu'il a vraiment des problèmes avec un jeune pour certaines raisons et pour nous demander de travailler avec ce dernier. À l'occasion, si le temps nous le permet, nous accepterons.

M. Sean Fraser: Observez-vous une différence au chapitre de la réussite ou de la participation entre les jeunes que l'école vous envoie et les hommes qui viennent vous voir à la suite d'une ordonnance de la cour ou peut-être même volontairement, à un âge différent?

M. Harvey Bate: C'est un peu difficile à déterminer, car ces rencontres ne relèvent pas de notre mandat, si vous voyez ce que je veux dire. Nous recevons ces garçons parce qu'ils en ont besoin et parce que nous considérons que cela s'inscrit dans notre travail, mais cela ne fait pas partie dans notre programme principal. Si nous ne les revoyons jamais, alors nous avons peut-être accompli du bon travail. S'ils n'aboutissent pas dans un de nos programmes lorsqu'ils sont plus âgés, nous avons peut-être réussi à les amener là où il le fallait, mais ce n'est pas une certitude absolue.

Chose certaine, un grand nombre de jeunes hommes ont bénéficié de certaines rencontres individuelles avec Ron, Bob, Don ou moi-même.

M. Sean Fraser: Mon temps est presque écoulé. Est-ce qu'une étude longitudinale a été réalisée sur votre taux de réussite auprès des participants à long terme?

M. Harvey Bate: Pas à ce que je sache.

La présidente: Bien. C'était une brève réponse. Voilà qui me plaît. Nous avons le temps d'effectuer une autre intervention de cinq minutes.

Nous accorderons la parole à Mme Vecchio et Mme Harder, qui partageront leur temps.

Mme Karen Vecchio: Sachez que la semaine dernière, j'ai visionné le documentaire intitulé *Over 18*, qui porte sur la pornographie et des choses qui se sont produites. Est-ce que l'un de vous a eu l'occasion de le voir? Je vais vous en parler brièvement, après quoi je laisserai la parole à Rachael.

Ce documentaire intitulé *Over 18* a été produit par une compagnie de Toronto, qui a interviewé des personnes de l'industrie de la pornographie, particulièrement aux États-Unis. C'est à Montréal que le problème était le plus criant, puisque la ville affiche le taux de pornographie le plus élevé. Cela semble incroyable.

Vous et tous ceux qui s'intéressent à la question devraient visionner ce documentaire. Si vous voulez voir quelque chose de réellement choquant, alors c'est vraiment un documentaire à voir.

Je vais maintenant céder la parole à Rachael.

M. Harvey Bate: Il existe un documentaire similaire intitulé *Pornland*.

Mme Karen Vecchio: *Pornland*, oui. Certaines choses sont tout simplement inconcevables. Ce qui arrive aux jeunes de 8 et 10 ans qui regardent de la pornographie est incroyable.

Mme Rachael Harder: Corrigez-moi si je me trompe, mais je pense que vous avez dit quelque chose à propos du programme Changing Male Conversations, qui est offert dans les écoles. Je pense que vous vous intéressez notamment à la raison pour laquelle les hommes sont si violents. Est-ce que je comprends bien?

M. Harvey Bate: Oui.

Mme Rachael Harder: Pouvez-vous nous expliquer la matière que vous couvrez dans ce cours? Pourquoi les hommes sont-ils si violents?

M. Harvey Bate: On traiterait de la violence dans le sport et on ferait parler les jeunes hommes au sujet des batailles dans les cours d'école. On les ferait parler de toutes les situations. Par exemple, on peut les faire parler de ce qu'ils considèrent comme étant de la violence dans la société. Ils commencent alors à parler entre eux et à tirer des conclusions. Il est question de l'UFC, des bagarres au hockey et d'autres situations. Ils commencent alors à comprendre par eux-mêmes que la société envoie une multitude de messages indiquant que la violence est acceptable.

Voilà ce que fait tout le programme. Il vise à inciter les jeunes hommes à comprendre comment la société leur envoie toutes sortes de messages, puis à leur montrer qu'ils ont un choix et qu'ils n'ont pas à être violents.

On leur demande ensuite « Et si vous ne voulez pas être violent? Si vous ne voulez pas vous battre dans les sports? Si vous ne voulez pas rouer des gars de coups jusqu'à ce qu'ils s'écroulent, comme on le fait dans l'UFC? Que pouvez-vous faire? » Les jeunes hommes

commencent alors à discuter d'autres comportements. On espère qu'ils commenceront à parler entre eux pour que le message se répande.

Mme Rachael Harder: C'est formidable. Vous arrive-t-il de réunir dans une pièce l'homme et sa conjointe, sa partenaire ou ses enfants, bref, la personne envers qui il s'est montré violent?

M. Harvey Bate: Pas dans le cadre du programme New Leaf.

Mme Rachael Harder: Il n'existe pas de programme dans le cadre duquel on agit ainsi.

M. Harvey Bate: Il y a des lieux et des moments pour le faire. Ce pourrait être dans le cadre de programmes de protection de l'enfance, mais pas dans celui du programme New Leaf.

Mme Rachael Harder: D'accord. Selon vous, quelle est la principale raison qui pousse les hommes à faire appel à votre aide?

Mme Cathy Grant: C'est à cause des enfants.

Mme Rachael Harder: Précisez.

Mme Cathy Grant: De façon générale, ils admettent qu'ils se comportent mal avec leurs enfants et le regrettent. Que ce soit parce que leur bambin de deux ans les regarde avec effroi le soir de l'incident ou chaque fois qu'ils se disputent avec leur conjointe, ou pour une autre raison, ils commencent à comprendre que ce n'est pas ce qu'ils souhaitent pour leurs enfants.

Nous avons tous été enfants. Ils peuvent donc s'identifier à eux et ressentir immédiatement de l'empathie. Souvent, lorsque nous travaillons avec eux, nous pouvons les aider à ressentir de l'empathie envers leur partenaire. Selon moi, ce sont principalement les enfants qui incitent les hommes à faire appel à notre programme et à vraiment tenter de comprendre comment résoudre le problème.

• (1625)

Mme Rachael Harder: C'est bien.

M. Harvey Bate: Nous avons indiqué qu'un grand nombre de ces hommes ont moins de 25 ans, mais ce sont des pères dans bien des cas.

Mme Rachael Harder: Oui, d'accord. Merci.

La présidente: Merci beaucoup d'avoir apporté cette formidable contribution à notre étude. Vous nous avez présenté un nouvel angle et de nouvelles informations sur la manière d'éduquer les hommes et d'intervenir différemment. Merci beaucoup de votre témoignage.

Nous allons maintenant suspendre la séance pour changer de groupe de témoins. Merci beaucoup d'avoir comparu aujourd'hui.

• (1625)

(Pause)

• (1625)

[Français]

La présidente: Nous reprenons la séance.

Nous recevons des représentantes de deux organisations. Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à Mmes Liette Roussel et Jenny Pinet de Collectivité ingénieuse de la péninsule acadienne.

Nous recevons aussi Mmes Sandrine Ricci et Manon Bergeron de l'Université du Québec à Montréal.

Je vous souhaite aussi la bienvenue.

Vous disposez de 10 minutes chacune pour votre présentation. Nous allons commencer avec Mme Roussel.

Mme Liette Roussel (consultante gestionnaire, Collectivité ingénieuse de la péninsule acadienne): Merci, madame la présidente.

Le thème abordé par Collectivité ingénieuse de la péninsule acadienne est l'examen des problèmes que les jeunes femmes doivent surmonter et la manière d'appliquer plus uniformément des stratégies efficaces dans les universités et les collèges afin d'éviter la violence faite aux jeunes femmes sur les campus. On parle, notamment, de la culture du viol, et de la définition et de la perception du consentement.

Nous allons débiter par des observations et des opinions sur notre territoire régional, le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Sa population compte près de 50 000 personnes et est composée à plus de 50 % de femmes. Nous avons deux campus, un universitaire et l'autre collégial.

Au Nouveau-Brunswick, en 2011, 539 agressions sexuelles ont été rapportées à la police. On sait que 90 % des agressions sexuelles, en moyenne, ne sont pas rapportées. Le nombre de 539 agressions pourrait donc facilement signifier 5 000 agressions, en réalité.

Parlons des études et de la recherche dans la région. Seulement quelques études ont été réalisées sur le sujet de la violence faite aux femmes dans la région. Ces initiatives visaient surtout à définir le sujet et à identifier les services existants. La plupart de ces initiatives datent de 10 à 15 ans, environ. Il y a un besoin évident d'une mise à jour de ces études.

Les médias sociaux sont la méthode de communication préférée des jeunes d'aujourd'hui. Ils constituent aussi un appât de choix pour les agresseurs sexuels. Les médias sociaux doivent être abordés comme des véhicules de risque et comme des véhicules de la lutte proactive contre la violence.

Dans la péninsule acadienne, il existe des services pour les femmes victimes de violence. Leurs cas sont traités dans le cadre général de la violence familiale et conjugale.

Selon une étude régionale, un taux élevé de jeunes utiliseraient le sexe pour obtenir un échange de services. Il serait de mise de voir quel est le rapport de ce phénomène avec l'utilisation des médias sociaux et de voir quelle est leur incidence sur les agressions.

Selon l'instance d'intervention auprès des femmes victimes de violence dans la région, les jeunes femmes représentent un groupe spécifique de victimes parce qu'elles en sont à leur première étape en tant qu'adultes et à leur première expérience de vie en dehors du noyau familial. Il faudrait donc établir une stratégie efficace et efficiente auprès de ce groupe de personnes. Il en va de même pour les jeunes hommes susceptibles d'être agresseurs.

Il semble y avoir une discordance entre l'avis des intervenants de première ligne et celui des personnes interrogées sur les campus. Cette discordance porte sur la satisfaction envers les initiatives pour lutter contre la violence faite aux femmes.

En ce qui a trait aux observations et aux opinions sur nos deux campus, l'ampleur de la violence faite aux femmes sur nos deux campus semble être inconnue. On attribue cette méconnaissance à la non-dénonciation. Les observations et les opinions sur la violence faite aux femmes semblent se concentrer sur le spectre du silence, sur la non-dénonciation. On semble d'avis que le silence et la non-dénonciation sont des indices inquiétants dans la lutte contre la violence.

En ce qui a trait à la sensibilisation, des mesures sont adoptées par les deux campus dans le cadre de sessions d'information, par exemple, sur la Politique et les règlements en matière de harcèlement sexuel et sexiste. Le tout est en vigueur sur les deux campus.

Toutefois, il y a une différence surprenante dans la fréquence de la révision des politiques, qui semble plus fréquente sur le campus

collégial, c'est-à-dire une fréquence annuelle. Sur le campus universitaire, il semble que la politique n'ait pas été révisée depuis plusieurs années, ce qui démontre un évident manque de mise en commun des efforts d'uniformité des stratégies entre les campus.

Concernant les statistiques sur les cas de violence sexuelle, des représentants universitaires représentent leur institution lors d'initiatives liées au sujet de la violence faite aux femmes. À titre d'exemple, il y a des marches de sensibilisation.

● (1630)

Toutefois, les données reçues par l'administration du campus concernant les actes de violence sur le terrain ne sont pas divulguées à ces représentants. Il faudrait donc qu'un protocole de diffusion des données recueillies soit établi.

Il n'existe pas de lien de concertation ou de collaboration entre les deux campus, en ce qui concerne la violence faite aux femmes.

Les intervenants des campus universitaires interrogés ne connaissent pas les objectifs clairs, nets et précis des gouvernements en ce qui concerne la lutte contre la violence faite aux jeunes femmes. Ils ne connaissent pas, notamment, la notion de « culture du viol » ni la définition et la perception de « consentement ». Il y a un besoin de concertation de ce côté.

Comment définir la culture du viol et la notion de consentement? La question de la culture de viol n'est pas abordée par les campus. La perception du consentement fait actuellement l'objet d'une recherche à l'Université de Moncton, et le campus de notre région y participe. Toutefois, le campus collégial n'y participe pas.

Voici la liste de nos recommandations:

Premièrement, que le gouvernement fédéral mette en place un dispositif de « chapeautage » sur la violence faite aux femmes, afin d'assurer plus d'uniformité et de mise en commun des stratégies avancées par les différentes instances provinciales et régionales, et que les communautés universitaires et collégiales y aient une place de choix.

Deuxièmement, que le gouvernement fédéral mette en place un mécanisme en vue d'encourager les provinces à coordonner des actions régionales visant à briser les cadres du sentiment de culpabilité de la femme et la « protection involontaire » des conséquences de la dénonciation pour les agresseurs.

Enfin, troisièmement, que le gouvernement fédéral sollicite les diffuseurs de médias sociaux à devenir partenaires dans la lutte contre la violence faite aux femmes.

Merci.

● (1635)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous donnons la parole à Mmes Ricci et Bergeron.

Vous avez 10 minutes aussi.

Mme Manon Bergeron (professeure, Université du Québec à Montréal, chercheuse principale, enquête ESSIMU, à titre personnel): Merci.

D'abord, nous remercions le Comité de l'invitation à cette séance pour présenter davantage nos travaux et nos réflexions à la suite de l'enquête ESSIMU, soit l'enquête « Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire ». Cette enquête visait spécifiquement à établir un portrait des violences sexuelles en milieu universitaire au Québec. La présentation d'aujourd'hui nous permettra de vous exposer les principales constatations, et les recommandations qui ont découlé de ce travail.

ESSIMU est une récente étude réalisée auprès de 9 284 personnes qui étudiaient ou travaillaient dans les universités du Québec. Douze chercheurs et six universités ont participé à l'étude avec notre partenaire de la communauté, le Regroupement québécois des CALACS. Je vous fais part de quelques constatations.

D'abord, les violences sexuelles en milieu universitaire touchent directement un grand nombre de personnes qui travaillent ou étudient dans les universités du Québec. Selon notre étude et les participants, une personne sur trois rapporte avoir déjà vécu un type de violence sexuelle à l'intérieur du milieu universitaire, depuis son entrée à l'université, et une personne sur quatre rapporte avoir vécu un type de violence sexuelle au cours de la dernière année. Alors, ces gestes sont encore présents et récents.

En ce qui concerne les stratégies, des services de soutien doivent être accessibles et confidentiels pour l'ensemble des personnes qui souhaiteraient y avoir recours.

Il y a aussi une autre donnée. Selon notre recherche, la victime type est une étudiante et les gestes de violence sexuelle sont posés par un autre étudiant. L'étude met aussi en lumière plusieurs situations dans lesquelles la victime est une étudiante et la personne qui commet des gestes est un enseignant. Cette réalité ne doit pas être occultée, non plus, dans toutes ces réflexions.

Selon les résultats, des groupes sont également plus susceptibles de subir de la violence sexuelle en milieu universitaire. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à subir les violences sexuelles. Il y a aussi les personnes appartenant à une minorité de genre et à une minorité sexuelle, les étudiantes internationales et les personnes vivant avec un certain handicap. Nous nous devons donc de répondre aux besoins de ces groupes et d'offrir un soutien adapté à leur réalité.

Lors de notre étude, il a été possible de vérifier dans quel contexte ont eu lieu les différentes situations de violence sexuelle. Premièrement, les situations se sont produites très majoritairement à l'extérieur du campus universitaire, donc dans le cadre d'activités sociales ou festives. En deuxième lieu, ce sont durant les activités d'enseignement, donc durant les cours et les stages de recherche. Il est important de tenir compte de cette réalité dans toutes les différentes stratégies qui seront établies. On parle beaucoup des activités d'intégration, ou des initiations. Cela peut bien sûr arriver durant ces événements, mais ce n'est pas le cas de la majorité des situations. Les stratégies doivent donc couvrir l'ensemble des situations où les violences peuvent se produire.

Les violences sexuelles en milieu universitaire ont plusieurs conséquences. Nous n'allons pas les énumérer toutes. Je crois que le Comité, de par ses travaux, s'est très bien rendu compte de l'ampleur des conséquences des violences sexuelles. Par ailleurs, plus spécifiquement en milieu universitaire, des conséquences sont liées au parcours d'études des jeunes femmes. Des étudiantes interrompent leurs études en raison de situations vécues dans le milieu universitaire. Il existe donc des conséquences qui sont très spécifiques au milieu universitaire.

Notre étude ne traite pas seulement des victimes directement touchées. Une personne sur cinq avait déjà reçu les confidences d'une autre personne de l'université qui avait vécu des violences sexuelles. Par ailleurs, une personne sur sept a déclaré avoir déjà été témoin d'un type ou d'un autre de violence sexuelle à l'intérieur du milieu universitaire.

● (1640)

Nous croyons que ces personnes ont un rôle actif à jouer dans la prévention, la sensibilisation et la lutte contre les violences sexuelles. Les stratégies à mettre en oeuvre doivent également les inclure.

Avant de laisser la parole à ma collègue, je terminerai en disant que l'étude démontre malheureusement que plusieurs préjugés persistent. On parle ici de préjugés contre les victimes, principalement, donc de préjugés qui ont comme effet de culpabiliser, de responsabiliser les victimes, et, inversement, de déresponsabiliser les agresseurs à l'égard des gestes qu'ils ont commis. Les stratégies doivent également prendre en compte ces préjugés, qui portent préjudice aux victimes, essentiellement.

Mme Sandrine Ricci (chercheuse, Université du Québec à Montréal, cochercheuse, enquête ESSIMU, à titre personnel):

Les résultats de nos recherches nous ont permis de constater que beaucoup de victimes gardent le silence, ce qui n'est pas très surprenant. En fait, 85 % des personnes qui ont répondu à notre sondage en ligne n'ont jamais signalé la situation aux autorités de leur université. Ce constat, cette réalité, doit nous interpeller. Cela nous amène à nous poser des questions, notamment sur le sentiment de méfiance qu'entretiennent les victimes de violence sexuelle en milieu universitaire à l'égard des institutions.

C'est pourquoi une stratégie devrait miser sur l'importance de se doter de mécanismes légaux obligeant les établissements d'enseignement postsecondaire à lutter contre les violences sexuelles en milieu universitaire. Ces mécanismes, lois ou règlements devraient vraiment mettre en lumière la responsabilité des institutions universitaires. Dans ces conditions, ces dernières recevraient probablement davantage de plaintes.

La culture du viol, c'est aussi la culture du silence. Ainsi, bien souvent, les rares personnes qui signalent les agissements de leurs agresseurs ne sont pas tenues informées de la nature des sanctions imposées aux harceleurs ou aux agresseurs. Dans ces circonstances, les institutions invoquent la confidentialité et la nécessité de respecter la vie privée, etc. Or tout cela pose problème à plus d'un titre.

D'abord, cela pose un problème d'impunité, d'autant plus que les recherches démontrent que les agresseurs sont bien souvent des récidivistes. Cela pose aussi un problème très concret, à savoir que les victimes peuvent croiser de nouveau leur agresseur sur le campus ou dans le cadre de leurs activités en milieu universitaire. En effet, les violences sexuelles perpétrées en milieu universitaire ont ceci de particulier que la victime et l'agresseur partagent les mêmes lieux. Le problème relatif aux sanctions et aux questions de confidentialité doit interpeller les universités, mais il doit aussi, à certains égards, toucher les lois canadiennes.

J'aimerais également souligner la nécessité d'appliquer une logique de transparence. Lorsqu'une situation de violence est dénoncée et traitée, il semble important de communiquer les résultats du traitement de la plainte. Cela cadre avec la logique voulant qu'on lutte contre l'impunité. Le fait de favoriser le signalement et de communiquer publiquement les résultats du traitement de la plainte, incluant les faits reprochés et la sanction, aurait notamment pour effet de faire savoir aux victimes que la situation de violence et d'injustice dont elles ont fait l'objet a été reconnue et prise en compte par l'institution, voire par l'État. Cela aurait aussi pour effet de rassurer l'ensemble de la communauté universitaire sur le fait que tout serait mis en oeuvre pour que ce problème soit véritablement éradiqué. Enfin, probablement à titre de prévention, selon cette logique de transparence et non cette culture du silence, cela aurait un effet dissuasif intéressant.

Concernant l'enjeu du sous-signalement, il y aurait lieu d'informer la population étudiante, au moyen de toute sorte d'activités de sensibilisation et de formation, de toutes les façons possibles de signaler un événement. Il ne s'agirait pas seulement des mécanismes officiels ou judiciaires, mais de toute sorte d'autres modalités permettant qu'on prenne en compte leur expérience et qu'on reconnaisse celle-ci en tant que problème inacceptable.

• (1645)

La sensibilisation pourrait effectivement porter sur un ensemble d'autres éléments, mais j'imagine qu'on pourra revenir notamment sur le sujet de la culture du viol à la période des questions.

La présidente: Merci.

Nous allons commencer la période de questions. Monsieur Serré, vous avez sept minutes.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci aux quatre témoins de vos présentations et du travail que vous faites au quotidien.

Ma première question s'adresse à Mmes Roussel et Pinet. Vous avez parlé de certains projets dont un qui a été financé en 2012. Ce projet a-t-il été mis en oeuvre à travers le Canada dans d'autres établissements d'enseignement? Est-ce que les résultats de ce projet ont été communiqués à d'autres établissements d'enseignement post-secondaire à travers le Canada?

Mme Liette Roussel: L'Université de Moncton a participé au projet. Je suis désolée de ne pouvoir en dire plus puisque nous sommes toutes deux nouvelles à la Collectivité ingénieuse. Je sais toutefois que le projet n'a pas été diffusé à l'échelle du Canada.

M. Marc Serré: Nous avons entendu plusieurs témoins parler de leurs projets. Cependant, on ne semble pas — et c'est d'ailleurs une de vos recommandations — considérer comment le gouvernement fédéral pourrait les coordonner dans l'ensemble du Canada. Il semble qu'une grande partie du travail se fait uniquement par campus, par province et qu'il n'y a pas de pratiques communes.

Madame Roussel, vous avez parlé un peu plus tôt des médias sociaux. Avez-vous des exemples à nous donner ou des recommandations à nous faire en ce qui concerne Facebook, Twitter? Nous parlons du problème d'envergure que les médias sociaux vont causer, mais aussi de la façon dont la technologie des médias sociaux pourrait être utilisée pour résoudre des problèmes et pour apporter des solutions.

Mme Liette Roussel: Les diffuseurs s'engageraient à diffuser des messages de lutte contre la violence. Par exemple, dans le cours de la diffusion de certaines communications ou de certaines recherches, un message de sensibilisation à la lutte contre la violence pourrait

apparaître à l'écran. Les diffuseurs seraient responsables de la diffusion de tels messages.

M. Marc Serré: Madames Ricci, de l'Université du Québec, avez-vous des exemples de la façon dont on pourrait utiliser les médias sociaux?

Mme Sandrine Ricci: En ce qui concerne les médias sociaux, je crois qu'il y a beaucoup de spécialistes en communication qui se sont penchés sur cette question.

On dit toujours que c'est impossible d'encadrer, de contrôler les contenus, et on voit qu'il existe une certaine tolérance à l'égard des contenus sexistes ou violents à l'endroit des femmes.

Pour répondre à l'argument selon lequel il est impossible d'encadrer et de légiférer les contenus, on voit que certains contenus sont extrêmement bien encadrés, par exemple, lorsqu'il y a de la nudité ou des activités politiques liées à des groupes d'intérêt ou à des activistes plus radicaux. On voit qu'il y a vraiment une possibilité d'encadrer et de retirer des contenus. Peut-être pourrait-on regarder cela également à la lumière de cette réalité.

• (1650)

M. Marc Serré: Merci.

Je retourne à Mmes Roussel et Pinet avant de revenir aux représentantes de l'Université du Québec à Montréal. Vous avez parlé abondamment des victimes et nous avons de toute évidence beaucoup de travail à faire à cet égard. Il y a un an, nous avons entendu des témoins parler des services de sensibilisation des garçons et des jeunes hommes. Pouvez-vous nous décrire le lien que vous faites et les services que vous offrez à des jeunes garçons ou à des jeunes hommes pour essayer d'améliorer la situation? Avez-vous des exemples à nous donner?

Mme Liette Roussel: Ici, au Nouveau-Brunswick, rien ne semble avoir été fait. Aucune activité s'adressant exclusivement aux jeunes garçons n'a été répertoriée. À ma connaissance, il n'y en a pas eu.

M. Marc Serré: À l'Université du Québec à Montréal, avez-vous des stratégies, des exemples d'activités avec de jeunes garçons et des jeunes hommes de niveau post-secondaire que vous pouvez partager avec les membres du Comité?

Mme Manon Bergeron: Dans ce cas-ci, on parle des milieux collégiaux et universitaires. Toutefois, je pense qu'il faut rappeler toute l'importance de débiter dès l'école primaire l'éducation par rapport à la sexualité et l'éducation quant à l'établissement de rapports égalitaires. Cela déborde peut-être le mandat actuel du Comité, mais je crois qu'il faut rappeler l'importance de débiter tôt et de donner une éducation relative à la sexualité où l'égalité se retrouve au centre des valeurs. C'est une première partie de la réponse.

La deuxième chose est qu'il est certain qu'avec les données que nous avons obtenues dans le cadre de l'étude, tout le monde doit être également concerné par la solution. Les stratégies à cet égard doivent être à des niveaux multiples. On parle donc de stratégies qui sont orientées directement à l'endroit des victimes, mais également à l'endroit de l'ensemble de la communauté. Cela inclut les hommes et les femmes et un processus de sensibilisation.

Nous savons qu'il y a des approches particulières à cet égard, comme celles des témoins ou en anglais celle des *bystanders*. Nous allons aussi explorer à quel point ces programmes, mis en place dans le reste du Canada et aux États-Unis, sont porteurs de succès ou représentent des pratiques prometteuses. Nous sommes rendus à l'étape où nous allons regarder ce qui se fait ailleurs. Il est clair que cela concerne à la fois les hommes et les femmes.

La présidente: C'est excellent.

Madame Harder, vous avez la parole et vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Merci beaucoup.

Merci aux témoins de comparaître aujourd'hui. Nous vous sommes certainement reconnaissants de prendre le temps de nous faire profiter de votre expertise.

Ma première question s'adresse à Mme Roussel.

Vous avez entre autres abordé la question de l'échange de sexe pour des services. Pouvez-vous nous apporter un peu plus d'explications? Je me demande notamment comment les jeunes femmes sont ciblées ou trouvées à ce chapitre. Sont-elles recherchées ou est-ce que l'offre vient d'elles? Comment les choses se passent-elles? Pouvez-vous m'expliquer brièvement cette épidémie?

[Français]

Mme Liette Roussel: L'information nous est parvenue par l'intermédiaire d'une infirmière qui oeuvre auprès de victimes de violence familiale et conjugale. Elle a réalisé une étude dans le milieu scolaire qui indiquait que les jeunes étudiants s'échangeaient des faveurs sexuelles pour obtenir un service. Ce n'était qu'un des faits qui a été relevé.

Nous ne sommes pas allés en profondeur à ce sujet. Je n'ai pas été mise au courant qu'autre chose ait été développée concernant ce sujet précis. Il n'y avait pas d'autre information à ce sujet. Elle nous a toutefois dit qu'une étude avait été faite sur ces questions et dévoilait que des faveurs sexuelles étaient fréquentes chez les jeunes en échange de services. C'était une pratique. On a seulement relevé cela comme étant une pratique existante.

•(1655)

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Sandrine.

Quels sont les principaux facteurs qui contribuent à façonner les croyances et les opinions des hommes ou des jeunes hommes à l'égard des femmes?

[Français]

Mme Sandrine Ricci: Madame la présidente, je dispose de combien de temps pour répondre à la question?

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Vous disposez d'environ deux minutes.

[Français]

Mme Sandrine Ricci: Je vais essayer d'être brève. Ce qui est à l'oeuvre dans nos sociétés est ce qu'on appelle en français les rapports sociaux de sexe — nous pourrions appeler cela autrement. Les violences sexuelles en milieu universitaire n'échappent pas à ce cadre. Il s'agit d'une idéologie qui serait un peu de l'ordre de la culture du viol. Elle est vraiment constituée de rapports de division, de hiérarchie, c'est-à-dire des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes. Cela inclus aussi les personnes issues de minorités de genre. Bref, il y a ce type de socialisation.

Tout à l'heure, ma collègue évoquait l'importance de faire de l'éducation quant à l'établissement de rapports égalitaires dès le plus jeune âge. Il ne s'agit pas seulement de faire de l'éducation à la sexualité, mais vraiment à l'égalité. Il faut penser l'autre comme un autre soi-même. Il faut donc amener les garçons à considérer les

femmes comme leurs égales, comme d'autres eux-mêmes, et de ne pas structurer toute leur vision du monde en fonction des sexes.

Je pense que c'est vraiment un enjeu crucial. Pour avoir travaillé sur différents problèmes autour de la violence à caractère sexuel dans différents contextes, nous en revenons toujours à cela. C'est toujours une question d'égalité, de rapports entre les sexes ou les genres.

Donc, il y a le problème de la socialisation fondée sur des mentalités. Il faudrait circonvier l'exploitation de cette inégalité. Après, s'ajoute tout ce que charrie cette notion de culture du viol qui a été évoquée et qui fait les manchettes à l'heure actuelle. Elle me semble intéressante aussi.

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Merci.

Je me devais de poser la question, parce que vous parlez beaucoup du besoin de faire comprendre que les hommes et les femmes sont égaux. Je suis certainement d'accord avec vous sur ce point, mais à l'heure actuelle, j'accorde beaucoup d'attention à l'incidence de la pornographie et au fait que dans la plupart des cas, cette pornographie est extrêmement violente de nos jours. Plus que jamais, l'homme y domine la femme et on y donne l'impression que la violence envers les femmes est érotique. Cela érotise la violence.

J'aimerais avoir vos commentaires sur cette observation et les études qui ont été réalisées.

[Français]

Mme Sandrine Ricci: La question de la pornographie déborde certainement du cadre de notre intervention d'aujourd'hui, qui porte sur la violence en milieu universitaire. Cependant, comme le cadre élargi est la question de l'égalité entre les sexes et entre les genres, c'est sûr que nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion qui inclut l'exploitation sexuelle et la pornographie. Il existe des divisions idéologiques pour appréhender la pornographie: est-elle en soi une violence ou pas.

Je crois que vous avez remarqué qu'il y avait un problème de représentation. Il y a aussi un problème lié au fait que la majorité de la pornographie devient de plus en plus violente. Elle reste centrée sur la sexualité masculine, c'est-à-dire une certaine dimension associée à la virilité et à la performance.

Tout cela n'est pas du tout en voie de mener à des relations égalitaires ni de mener à des relations où le social ne serait pas divisé en deux catégories d'êtres humains, les hommes et les femmes, mais où il offrirait plutôt une multitude de possibilités en termes d'épanouissement personnel. Prenons un exemple concret sur l'estime de soi. Si on voit une amie faire son éducation sexuelle en regardant de la pornographie où elle voit une certaine représentation de la femme dans ces nombreuses productions, c'est sûr que cela nous interpellera à tous les niveaux de la société, que ce soit comme amie, comme parent ou peu importe le lien.

Alors, oui, ce problème est à lier à la violence sexuelle, à mon avis.

•(1700)

La présidente: Excellent.

[Traduction]

Madame Malcolmson, vous disposez de sept minutes.

Mme Sheila Malcolmson: Merci beaucoup à nos quatre témoins de leur travail. Nous sommes ravis de vous entendre nous parler des recherches que nous effectuons, et nous espérons que vous obtiendrez davantage de soutien pour poursuivre vos travaux, car nous avons besoin d'apprendre.

L'un ou l'autre des témoins peut répondre à la question suivante: pouvez-vous nous en dire plus sur l'idée que vous vous faites d'un mécanisme de coordination fédéral qui nous permettrait de disposer d'un cadre afin d'apprendre les uns des autres, et d'établir une compréhension commune de la question et des réponses qui existent au pays?

J'espère en entendre un peu plus sur ce mécanisme de coordination fédéral. Je pense que c'est une recommandation du premier groupe de témoins.

[Français]

Mme Liette Roussel: Oui. C'est une de nos recommandations.

Nous avons surtout interrogé les intervenants universitaires qui déploreraient la situation et le grand manque de leadership pour rassembler toutes les interventions et toutes les préoccupations au sujet de la violence faite aux jeunes femmes. Ils disaient qu'on avait besoin d'être chapeauté, c'est à dire que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership jusque dans les régions.

[Traduction]

Mme Sheila Malcolmson: Il faut également faire de l'éducation, en commençant très tôt auprès des enfants d'âge scolaire afin de les informer sur les relations, l'égalité entre les sexes et ce qui constitue de la violence.

Avez-vous des recommandations à adresser au gouvernement fédéral sur la manière dont il pourrait avoir une influence afin de combler le besoin impératif d'offrir des cours de prévention de la violence sexuelle tôt au cours de l'éducation?

[Français]

Mme Manon Bergeron: Présentement, le gouvernement québécois met en place un projet pilote d'éducation à la sexualité. Il s'agit d'apprentissages obligatoires qui seront déployés dans toutes les écoles primaires et secondaires à partir de 2017- 2018. Ce n'est pas un programme en soi, c'est d'abord un message.

Le leadership doit provenir du gouvernement fédéral et il doit être mis en oeuvre partout au Canada.

Le programme québécois vise vraiment plusieurs niveaux: les relations interpersonnelles, les violences sexuelles et les rapports égaux. C'est un programme très complet basé sur le développement psychosociosexuel des enfants, des adolescents et des adolescentes.

Je pense qu'en soi ce programme est riche. Je crois que le gouvernement fédéral peut favoriser un programme semblable partout au Canada.

[Traduction]

Mme Sheila Malcolmson: Enfin, pouvez-vous nous en dire davantage sur ce que vivent les femmes handicapées au chapitre de la violence sexuelle, particulièrement dans les universités et les collèges? Nous n'avons pas encore beaucoup entendu parler de la question. Or, nous savons que le problème est répandu et que nous avons une grande responsabilité afin de le prévenir.

• (1705)

[Français]

Mme Liette Roussel: En ce concerne la péninsule acadienne, malheureusement, ni les représentants des collèges ni les représentants des universités n'étaient en mesure d'indiquer si les victimes sur les campus étaient des femmes handicapées ou non.

Ces informations ne leur étaient pas communiquées.

Je cède la parole aux membres de l'UQAM.

Mme Sandrine Ricci: Merci.

En fait, nous avons demandé aux personnes qui ont répondu à notre questionnaire si elles avaient un handicap. Ceci nous a permis de voir un peu qui étaient les personnes répondantes.

Le fait de vivre avec un handicap, qu'il soit physique ou mental, accroît la vulnérabilité des personnes. C'est corroboré par plusieurs études. Il faudra s'attaquer avec sérieux à ce problème.

Par ailleurs, il est bien évident que les étudiantes handicapées sont vulnérables de facto. Elles projettent une vulnérabilité dont peuvent tirer profit des prédateurs ou des personnes qui abuseront du fait qu'elles ont moins de réseaux, qu'elles sont moins mobiles ou qu'elles ont plus de difficulté à obtenir des résultats à la hauteur de leurs espérances ou de celles du système, par exemple.

Dans notre rapport, nous allons traiter plus particulièrement des résultats de recherche relatifs à ce problème.

[Traduction]

Mme Sheila Malcolmson: Avez-vous fourni votre rapport écrit au Comité? Si ce n'est pas le cas, pourriez-vous le faire? Nous devons approfondir la question.

[Français]

Mme Manon Bergeron: Le rapport sera disponible en décembre 2016. À ce moment-là, nous pourrons le faire parvenir à toute personne intéressée, notamment au Comité. Cela dit, je ne sais pas où en seront les travaux en décembre. Je veux aussi préciser que d'autres documents suivront au cours de la prochaine année. En effet, dans le cadre de cette étude, les personnes qui ont répondu à notre enquête pouvaient rédiger un témoignage décrivant la situation qu'elles avaient vécue. Nous avons donc plus de 1 700 récits de personnes ayant vécu de telles expériences. D'autres résultats, que le Comité pourrait trouver intéressants, seront donc disponibles au cours de l'année 2017.

[Traduction]

Mme Sheila Malcolmson: Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Madame Nassif, vous disposez aussi de sept minutes.

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je voudrais remercier les quatre témoins de nous avoir livré leur présentation portant sur la recherche qu'elles ont réalisée.

Je suis ici la seule députée du Québec. Je représente la circonscription de Vimy, à Laval, où se trouve le Collège Montmorency ainsi qu'un campus de l'Université de Montréal et un campus de l'Université du Québec à Montréal.

Madame Ricci, pouvez-vous nous décrire le travail que fait le Réseau québécois en études féministes quant à la communication des résultats de recherche sur les agressions sexuelles au Canada et nous expliquer de quelle manière ces recherches ont servi à prévenir les agressions sexuelles ou à intervenir, le cas échéant, dans la société et sur les campus des universités et collèges?

Mme Sandrine Ricci: J'aimerais d'abord préciser que le Réseau québécois en études féministes, dont je suis la coordinatrice, est un regroupement de chercheurs. Ce dernier a soutenu financièrement notre projet de recherche, soit l'enquête ESSIMU. Dans le cadre de cette enquête, je suis cochercheuse et Manon Bergeron est chercheuse principale. Nous comparaissons aujourd'hui à titre de chercheuses dans le cadre de l'enquête ESSIMU et pas particulièrement dans celui des activités du Réseau québécois en études féministes. Celui-ci est, dans une certaine mesure, un partenaire au même titre que le Service aux collectivités de l'UQAM et le Regroupement québécois des CALACS.

Cette précision vous amène-t-elle à poser votre question un peu différemment?

•(1710)

Mme Eva Nassif: En fait, j'ai une autre question.

Un témoin a déclaré aux membres du Comité qu'il fallait réaliser davantage de recherches sur les agressions sexuelles au Canada.

Pensez-vous que cela est nécessaire?

Le cas échéant, comment peut-on financer ces recherches, les faire connaître et en communiquer les résultats?

Cette question s'adresse à vous, madame Ricci.

Mme Sandrine Ricci: Nous considérons qu'il faut absolument continuer la recherche sur les violences sexuelles. Pour ma part, j'ai constaté que de la recherche sur la violence sexuelle se faisait, mais qu'elle touchait essentiellement l'aspect empirique, à savoir l'intervention, le soutien aux victimes, leurs témoignages, etc.

En effet, peu de travaux visent à théoriser pour mieux comprendre ou cerner de quoi il est question. Par exemple, très peu de travaux concernent cette fameuse culture du viol. Or je pense que cette question mériterait d'être soutenue. J'ai l'impression de prêcher un peu pour ma paroisse, mais...

Mme Bergeron voudrait peut-être ajouter quelque chose sur la recherche.

Mme Manon Bergeron: Oui. Je crois qu'il est absolument nécessaire de favoriser l'évaluation des programmes ou des pratiques mis en oeuvre dans l'ensemble du Canada et de faire connaître ceux qui sont le plus prometteurs. Les universités ont à ce jour travaillé en silo; or je crois qu'il est temps de mettre en commun les bons programmes.

À mon avis, l'évaluation des programmes serait l'une des façons dont le gouvernement fédéral pourrait soutenir les interventions. Il s'agirait de les mettre en oeuvre, mais surtout de les évaluer, de façon à ce qu'on puisse tirer le meilleur de ces interventions.

Mme Sandrine Ricci: J'aimerais ajouter, à titre complémentaire, qu'il est très important de favoriser la sensibilisation à ce dossier et, pour ce faire, il faut informer les gens, les décisionnaires comme la population, tous les acteurs sociaux, de ce que veulent dire les termes utilisés.

C'est une autre dimension qui pose souvent problème. Certains nous reprochent d'appliquer des définitions de la violence sexuelle qui sont trop larges, qui incluent trop de comportements. Il faut donc mener des recherches pour amener les acteurs sociaux à vraiment

comprendre que des agressions à caractère sexuel ne sont pas seulement des attaques physiques. C'est aussi du harcèlement. Ce sont des commentaires à connotation sexuelle et sexiste. Ce sont des pressions de type chantage, des manipulations pour avoir des relations sexuelles, tout un continuum de violence. Il faut donc mettre en lumière le caractère problématique de ces comportements qui sont socialement banalisés. Je crois qu'il faut mener des recherches à ce sujet.

Mme Eva Nassif: D'accord. Je vais m'adresser à Mme Bergeron à présent.

Quels sont les services nécessaires à la suite d'une agression sexuelle tant immédiatement après les faits qu'à long terme? Pouvez-vous nous parler de la disponibilité de ces services, de leur accessibilité dans l'ensemble du Canada?

Mme Manon Bergeron: Oui. Je vais parler de la situation particulière au Québec. Nos collègues pourront parler de leur région.

Cela prend des investissements importants. Ici, au Québec, nous avons le Regroupement québécois des CALACS, qui comprend une quarantaine de centres d'aide. Cependant, certains de ces centres ont de longues listes d'attente. Cela peut prendre jusqu'à un an, un an et demi, pour être accueillie. De notre côté, à l'université, lorsque des étudiantes viennent nous voir pour avoir des services de soutien, nous les référons aux CALACS. Ce sont quand même les endroits où se trouve l'expertise depuis 40 ans. Il faut donc s'appuyer aussi sur ces organismes qui détiennent l'expérience depuis bon nombre d'années. Nous les référons donc aux CALACS et elles se retrouvent inscrites à une liste d'attente qui peut aller jusqu'à un an. Alors, quand on parle d'accessibilité, il y a certainement des efforts et des investissements à fournir pour faire en sorte que les victimes puissent recevoir de l'aide rapidement. C'est une priorité en ce qui concerne l'accessibilité.

Merci de votre question, parce que cela nous permet de réaffirmer les grands besoins. Au cours des dernières années, les besoins ont augmenté, mais pas nécessairement le financement.

Le plus grand besoin d'une personne qui a vécu une agression sexuelle en milieu universitaire est de sentir qu'on se concentre sur elle. On parle beaucoup de la réponse judiciaire, de l'aider à porter plainte, de l'accompagner dans son cheminement. Oui, il faut permettre une démarche sécuritaire si la personne veut bien aller porter plainte, mais je crois qu'elle a surtout besoin d'être soutenue, d'être crue et d'être rapidement prise en charge.

•(1715)

La présidente: Excusez-moi, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous accordons la parole à Mme Vecchio pour sept minutes.

Mme Karen Vecchio: Je n'ai que cinq minutes.

La présidente: C'est cinq minutes, en effet. Désolée.

Mme Karen Vecchio: Merci aux deux groupes de témoigner aujourd'hui.

J'aimerais commencer par le premier groupe. Vous avez indiqué que vous considérez que le gouvernement pourrait agir sur trois plans afin de coordonner les mesures, disant notamment qu'il pourrait coordonner la sensibilisation régionale pour aider les femmes qui protègent leurs agresseurs. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles ces femmes agissent ainsi?

Je présume qu'il y aura une différence entre les mères, qui ont des enfants, et les personnes du milieu universitaire. Pouvez-vous m'expliquer brièvement ce qu'il en est?

[Français]

Mme Liette Roussel: Oui, merci.

Au palier universitaire, l'agression semble beaucoup plus passée sous silence et non dénoncée. En ce qui concerne la violence conjugale et familiale, nous en entendons beaucoup plus parler en région. Les intervenants sont beaucoup plus actifs. Toutefois, aux paliers universitaire et collégial, on semble se dire que, oui, des gestes ont été posés, mais cela ne va pas plus loin. Il n'y a pas de dénonciation, ou presque pas. Comme je le disais, c'est passé sous silence.

Sur le plan régional — je veux faire un lien avec ce que mes consœurs du Québec disaient plus tôt —, il y a un besoin en matière de soutien. Il y a plusieurs années, nous avons fait l'expérience de mettre en place un système qu'on appelait « aide au niveau primaire », de soutien communautaire de femmes à l'endroit d'autres femmes, et cela fonctionnait très bien. Je crois qu'aux paliers universitaire et collégial, nous aurions besoin d'un système qui s'apparente à cela.

[Traduction]

Mme Karen Vecchio: Poursuivons. Rachael a soulevé la question de l'échange de sexe contre des services. Si je veux faire une légère parenthèse, c'est parce que nous parlons de l'hypersexualité, mais aussi du fait que les femmes peuvent être sexualisées, et considérer que c'est là un droit qui ne devrait en aucune manière être restreint. Pourtant, nous voyons l'échange de sexe contre des services comme étant quelque chose de négatif.

Cela peut sembler aberrant de poser cette question, mais où s'arrête l'hypersexualité et le pouvoir, et où commencent l'agression sexuelle ou l'erreur? Quand franchit-on la limite entre ce qu'une personne choisit de faire et la situation qu'elle a ainsi créée?

Comprenez-vous ce dont je parle? Je pense que c'est probablement une question d'état mental, dans lequel une personne utilise la sexualité en pensant qu'elle se donne du pouvoir. Mais quand cela devient-il négatif pour une femme?

[Français]

Mme Liette Roussel: La question est très délicate.

[Traduction]

Mme Karen Vecchio: Est-ce que quelqu'un comprend ce que je veux dire? C'est ici.

[Français]

Mme Liette Roussel: La question demeure délicate. Même en cas d'hypersexualisation, cela ne justifie pas qu'une personne devienne une victime.

J'ai de la difficulté à faire un lien avec la violence, parce que même si des filles sont hypersexualisées, des garçons le sont aussi.

J'ai de la difficulté à dire quand cela devient négatif. Cela demeure toujours une question de culture ou d'éducation, de savoir ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas. Il faudrait peut-être commencer par réviser notre façon d'éduquer les filles, et aussi les garçons, sur la façon d'exprimer leur sexualité.

• (1720)

[Traduction]

Mme Karen Vecchio: J'en suis consciente. Je pense simplement qu'une des choses que nous trouvons difficiles, c'est lorsque les

femmes utilisent la sexualité afin de se donner du pouvoir, pour ensuite perdre ce dernier et devenir quelqu'un que les hommes voient peut-être comme une personne qu'ils ont le droit de violer. Cela fait partie de ma question. C'est une question très difficile.

Peut-être pourriez-vous me dire exactement quels seraient les services que ces femmes offriraient et ce qu'elles obtiendraient, juste pour être un peu plus transparents?

[Français]

Mme Liette Roussel: Est-ce que la question s'adresse toujours à moi?

Mme Karen Vecchio: Oui, elle s'adresse à vous.

Mme Liette Roussel: Le service auquel je faisais référence en était un de soutien entre femmes. Ce n'était pas un service officiel.

La victime n'est pas toujours prête, surtout dans les premiers instants qui suivent l'acte de violence, à utiliser un service public. Elle préfère obtenir un soutien qui est beaucoup plus intime, plus proche de sa personne. Elle préfère aussi un cadre communautaire et bénévole. C'est en ce sens que je faisais référence au soutien entre femmes.

La présidente: Merci.

À présent, pour les dernières questions, madame Damoff, vous avez cinq minutes.

[Traduction]

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci. Je vais partager mon temps avec Mme Ludwig.

Je vais m'adresser aux témoins qui ont effectué la recherche à Montréal. Vous avez indiqué qu'il y avait deux cas de figure: les gestes de violence sexuelle posés par un autre étudiant et ceux posés par un enseignant. Quelle est la fréquence de chacun de ces comportements? J'espère que c'est clair.

[Français]

Mme Manon Bergeron: Oui, c'est tout à fait clair.

La situation la plus fréquemment rapportée est le cas d'étudiantes qui sont victimes de condisciples masculins de l'université. C'est le type de cas le plus fréquent et qui est le plus représenté dans les études. Le deuxième cas en importance, pour ce qui est de la fréquence, c'est lorsque la victime est une étudiante et que l'agresseur est un professeur.

Nous trouverons les chiffres, si vous voulez. Ils seront dans le rapport. Mais en ce qui concerne la fréquence, si la victime est une étudiante et si elle a

[Traduction]

Mme Pam Damoff: Pardonnez-moi. D'accord. Nous attendrons le rapport, alors.

Jugez-vous que le gouvernement fédéral pourrait assurer une certaine cohérence lorsqu'il s'agit d'encourager les universités et les collèges à instaurer des programmes et des services sur le plan des agressions sexuelles? La situation semble varier grandement d'un campus à l'autre.

Le gouvernement pourrait-il jouer un rôle à cet égard?

[Français]

Mme Manon Bergeron: Oui, complètement. L'idée que le gouvernement fédéral puisse assurer un leadership en ce sens est, selon nous, une avenue fort intéressante, puisque les universités travaillent en silo. De bonnes pratiques ont cours dans des universités anglophones, dans l'Ouest canadien, qu'il faut absolument faire connaître. Je ne sais pas exactement quelle pourrait être la structure à adopter, mais il faudrait qu'elle inclue non seulement les recteurs, les responsables des universités, les professeurs, mais tout le monde et, surtout, les étudiants et les étudiantes.

[Traduction]

Mme Pam Damoff: Je vais céder la parole à Karen.

Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.): Merci.

Je remercie tous les témoins de leurs exposés.

Les questions que je poserai dans le peu de temps dont je dispose s'adressent à la Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne.

Mesdames Roussel et Pinet, j'ai enseigné la gestion des affaires pendant 14 ans au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, pour ensuite enseigner à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Nous entendons souvent parler du fossé linguistique au Nouveau-Brunswick. Savez-vous s'il existe des différences entre les services qui y sont offerts aux communautés francophones et anglophones en ce qui concerne les agressions sexuelles sur les campus des collèges communautaires?

• (1725)

[Français]

Mme Liette Roussel: À ma connaissance, non. D'après ce que j'en sais, les services sont similaires.

[Traduction]

Mme Karen Ludwig: Merci.

Je sais que lorsque j'ai commencé à enseigner au collège en 1996, c'était la partie I du gouvernement; ces sept dernières années, c'est probablement devenu la partie IV du gouvernement. C'est donc devenu quelque chose de plus détaché, de plus indépendant du gouvernement. Espérons que cela offrira davantage de possibilités. Il y a certainement des occasions de demander du financement à la recherche.

Certains témoins nous ont indiqué que les agressions sexuelles sont nombreuses au cours des huit premières semaines de cours au niveau postsecondaire. Pouvez-vous m'indiquer quels sont les services d'aide offerts tant aux hommes qu'aux femmes sur les campus?

Tous les témoins sont libres de répondre à cette question.

[Français]

Mme Sandrine Ricci: Je peux peut-être répondre, partiellement en tout cas.

En ce qui concerne le problème du soutien financier, il y a la question de la volonté politique et celle relative à la réputation des établissements. S'il n'y a pas de chiffres, il n'y a pas de problème. S'il n'y a pas de problème, cela ne risque pas de nuire, par exemple, aux inscriptions, au recrutement de professeurs, etc. C'est un aspect du problème. L'autre aspect, c'est que nous sommes dans une conjoncture économique où tout ce que les décisionnaires dans les universités nous disent, c'est qu'ils n'ont pas de moyens.

Par exemple, à l'UQAM, nous avons considéré il y a trois ans, avec des responsables haut placés de l'institution, la création d'un CALACS extra-campus. Ce centre aurait été financé, ou en tout cas soutenu, par l'université, de manière à ce que les victimes puissent obtenir un service adéquat, comme l'a mentionné ma collègue plus tôt. Ce service n'aurait pas été situé sur le campus, parce qu'une structure sur le campus soulève un sentiment de méfiance. Tout de suite, la question financière a été invoquée. C'est donc vraiment un souci. C'est difficile de dire aux universités qu'elles doivent faire ceci et cela; mettre en place un bureau d'intervention digne de ce nom; mener des campagnes de sensibilisation; faire de la prévention; mettre en oeuvre des politiques; et trouver l'argent nécessaire dans des budgets déjà extrêmement serrés. Je crois qu'il y a certainement moyen pour elles de réorganiser certaines affaires, mais ...

La présidente: Excusez-moi, mais le temps de parole est écoulé.

Je voudrais remercier tous les témoins aujourd'hui. C'était magnifique et très intéressant.

[Traduction]

J'aviserais les membres du Comité qu'en raison de la venue des athlètes et des entraîneurs olympiques et paralympiques, nous annulerons la séance de mercredi, même si le sous-comité se réunira au cours de la dernière heure de la présente séance. Vous avez encore l'occasion de présenter des motions sur nos sujets d'étude de la prochaine session à la greffière afin qu'elle les fasse traduire, ou vous pouvez les présenter lorsque la date de la séance sera fixée.

Je tiens à vous rappeler que l'activité Hope in High Heels a lieu jeudi. Nous nous retrouverons donc à la Flamme du centenaire à midi. Amenez votre personnel et des collègues députés pour prendre part à cette marche de solidarité visant à mettre fin à la violence envers les femmes. Si jamais vous vous posez la question, Mme Nassif et moi-même ne marcherons pas en talons hauts, mais nous partagerons beaucoup d'espoir et de solidarité avec vous.

Une fois encore, merci à tous.

[Français]

Bonne journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>